

ACTIVITÉS JEUNESSE ÉTÉ 2023 - HIVER 2024

12 - 17 ans



Séjours - Sorties

Formations BAFA





Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous communiquer le programme des activités élaborées par le service Jeunesse de votre Communauté de communes de Flandre intérieure pour l'été 2023 et l'hiver 2024.

Comme toujours, vous pouvez compter sur la CCFI pour vous proposer des activités et des séjours variés alliant ouverture d'esprit et dépaysement mais également une formation d'approfondissement au BAFA.

La mise en place de ces activités, destinées aux jeunes de 12 à 17 ans qui résident sur notre territoire, répond à un objectif central de notre intercommunalité : permettre à chacun de nos jeunes d'avoir accès à des activités ludiques, sportives et originales, et ce, de façon équitable.

En réponse aux attentes et aux besoins des jeunes et de leurs familles, les tarifs des séjours et des sorties sont adaptés aux revenus de chaque foyer.

Parce que demain l'avenir du Cœur de Flandre reposera entre les mains de nos jeunes, nous avons choisi de faire de la jeunesse l'une de nos priorités en améliorant au quotidien l'accès du plus grand nombre à nos activités et à nos sorties.

Certain que ce programme vous donnera entière satisfaction et que nos jeunes seront nombreux au rendez-vous, je vous souhaite de passer d'excellents moments ensemble et, avec de l'avance, de très bonnes vacances !

Sandrine KEIGNAERT

Vice-présidente en charge du parcours de vie
et de l'habitant, de l'action sociale, de la jeunesse
et de la santé

SPORT ET DÉTENTE



Du 8 au 20 juillet 2023 - 46 places
GORGES DU VERDON - La Roque Esclapon



Situation

A 1 heure des plages méditerranéennes (Fréjus, Saint Raphaël), dans l'arrière Pays varois, à proximité des Gorges du Verdon, à 45km de Draguignan, le village de La Roque Esclapon, à 960 mètres d'altitude, se situe au pied du Mont-Lachens, le plus haut sommet du Var.

A 800 mètres du village, dans un cadre exceptionnel, le centre des Blacouas a été construit à partir d'une ancienne ferme du Haut-Var.



Hébergement

Les chambres de 6 à 8 lits sont toutes équipées de sanitaires (douches, lavabos, WC). Le centre, situé au calme et en pleine nature, dispose de nombreuses salles d'activités, d'une salle de spectacles et de vastes espaces de jeux extérieurs. Un terrain multisports, une ferme d'animation, une écurie et un manège équestre finissent de compléter cette propriété de 10 hectares entièrement clôturée.

Centre : Domaine les Blacouas



Activités

Canoë-kayak
Rafting
Accrobranche
Randonnées
Piscine
Terrain multisports
Ping Pong
Animations et veillées

ATTENTION :

Lors du retrait du dossier, prévoir un justificatif de votre quotient familial (CAF) et le règlement du droit d'inscription équivalent au tiers de votre tarif.



Encadrement :

1 directeur BAFD,
5 animateurs BAFA dont un assistant sanitaire,
1 encadrant BE pour les activités spécifiques

Inscription par mail à : wtardieu@cc-flandreinterieure.fr

Le mardi 14 février 2023 à partir de 9h

pour les jeunes n'ayant pas participé à un séjour été 2022

Le mardi 21 février 2023 à partir de 9h

Pour les jeunes ayant participé à un séjour été 2022 sur les places restantes.

Tarif selon le quotient familial

QF<600	180 €
601<QF<900	300 €
901<QF<1000	420 €
1001<QF<1300	480 €
QF>1301	600 €

(voir conditions d'inscription page 9 pour les informations à transmettre)

Les inscriptions se dérouleront exclusivement par mail aux dates indiquées par séjour et de 9h à 11h UNIQUEMENT

SÉJOUR SPORTIF



Du 10 au 19 juillet 2023 - 46 places
VOSGES - Orbey



Situation

Le Centre «La Chaume», au coeur des Hautes Vosges, est à 870 mètres d'altitude, un peu à l'écart de la route des lacs, d'où il domine le village d'Orbey. Dans le plus grand terrain de sport, venez pratiquer de nombreuses activités dans les airs, sur terre et dans l'eau.



Hébergement

Le centre vous accueille dans des chambres de 2 à 5 lits, équipées chacune de sanitaires complets.

Vous aurez accès à la bibliothèque, à la salle d'animation. Les repas sont préparés par un chef cuisinier. Les jeunes découvriront les saveurs de la cuisine Franc-Comtoise.
Chalet de la Chaume



Activités

Randonnée
Grands jeux sportifs
Piscine
Baignade
Animations veillées

Grimpe arbre
Parc accrobranche
Sortie canoë
Vtt

ATTENTION :

Lors du retrait du dossier, prévoir un justificatif de votre quotient familial (CAF) et le règlement du droit d'inscription équivalent au tiers de votre tarif.



Encadrement :

1 directeur BAFD,
5 animateurs BAFA dont un assistant sanitaire,
1 encadrant BE pour les activités spécifiques

Inscription par mail à : wtardieu@cc-flandreinterieure.fr

Le mercredi 15 février 2023 à partir de 9h

pour les jeunes n'ayant pas participé à un séjour été 2022

Le mercredi 22 février 2023 à partir de 9h

Pour les jeunes ayant participé à un séjour été 2022 sur les places restantes.

Tarif selon le quotient familial

QF<600	150 €
601<QF<900	250 €
901<QF<1000	350 €
1001<QF<1300	400 €
QF>1301	500 €

(voir conditions d'inscription page 9 pour les informations à transmettre)

Les inscriptions se dérouleront exclusivement par mail aux dates indiquées par séjour et de 9h à 11h UNIQUEMENT

À LA MONTAGNE



Du 16 au 28 juillet 2023 - 46 places
HAUTES ALPES - Orcières



Situation

Dans les Hautes-Alpes, notre centre de vacances se situe à l'entrée du village d'Orcières dans la vallée du Champsaur, aux portes du Parc National des Ecrins. Situé à 1400 m d'altitude, «Orcières Village» est le chef lieu du canton d'Orcières. On y trouve toute l'année de nombreuses commodités.



Hébergement

Dans cet établissement à taille humaine, vous serez « chez vous » pendant toute la durée de votre séjour. Nous vous recevons dans une ambiance familiale et nous mettons à votre disposition pour votre confort, une structure d'une superficie de 1460 m² répartie sur 4 niveaux avec des chambres de 2 à 5 personnes.
Chalet : la Couronne de l'ours



Activités

Rafting
Accrobranche
Canoë
VTT
Grands jeux sportifs
Randonnée en moyenne montagne
Animations veillées

ATTENTION :

Lors du retrait du dossier, prévoir un justificatif de votre quotient familial (CAF) et le règlement du droit d'inscription équivalent au tiers de votre tarif.



Encadrement :

1 directeur BAFD,
5 animateurs BAFA dont un assistant sanitaire,
1 encadrant BE pour les activités spécifiques

Inscription par mail à : wtardieu@cc-flandreinterieure.fr

Le mardi 28 février 2023 à partir de 9h

pour les jeunes n'ayant pas participé à un séjour été 2022

Le mardi 7 mars 2023 à partir de 9h

Pour les jeunes ayant participé à un séjour été 2022 sur les places restantes.

Tarif selon le quotient familial

QF<600	180 €
601<QF<900	300 €
901<QF<1000	420 €
1001<QF<1300	480 €
QF>1301	600 €

(voir conditions d'inscription page 9 pour les informations à transmettre)

Les inscriptions se dérouleront exclusivement par mail aux dates indiquées par séjour et de 9h à 11h UNIQUEMENT

SPORT ET DÉTENTE



Du 19 au 28 juillet 2023 - 46 places
ALPES DU SUD - HAUTES ALPES - Ancelle



Situation

La petite station village des Alpes du Sud est un lieu de vacances convoité pour son charme et ses activités de plein air. Entre copains, sportifs, toniques et contemplatifs...
Chacun trouve son bonheur à Ancelle !



Hébergement

Le Chalet de l'arche est situé au front des pistes. Salle à manger spacieuse donnant directement sur les pistes. 3 salles d'activités.
35 chambres de 4 à 5 lits avec sanitaires complets dans chaque chambre. 4 salles de classe.



Activités

Terrain multi-sports
Pingpong
Baby foot
Farniente, piscine
Baignade
Animations veillées
Randonnées

Vtt de descente
Paint-ball
Karting électrique
Bouée tractée
Wake-board

ATTENTION :

Lors du retrait du dossier, prévoir un justificatif de votre quotient familial (CAF) et le règlement du droit d'inscription équivalent au tiers de votre tarif.



Encadrement :

1 directeur BAFD,
5 animateurs BAFA dont un assistant sanitaire,
1 encadrant BE pour les activités spécifiques

Inscription par mail à : wtardieu@cc-flandreinterieure.fr

Le mercredi 1 mars 2023 à partir de 9h

Pour les jeunes n'ayant pas participé à un séjour été 2022

Le mercredi 8 mars à partir de 9h

Pour les jeunes ayant participé à un séjour été 2022 sur les places restantes.

Tarif selon le quotient familial

QF<600	165 €
601<QF<900	275 €
901<QF<1000	385 €
1001<QF<1300	440 €
QF>1301	550 €

(voir conditions d'inscription page 9 pour les informations à transmettre)

Les inscriptions se dérouleront exclusivement par mail aux dates indiquées par séjour et de 9h à 11h UNIQUEMENT

NATURE ET MER



Du 30 juillet au 8 août 2023 - 34 places
Du 10 au 19 août 2023 - 34 places
MARTIGUES - les Calanques



Situation

Le centre de vacances « Les Joncas » est situé au bord de la Méditerranée, niché au cœur de la « Côte Bleue » entre Martigues et Marseille. « Les Joncas » - votre domaine touristique en bord de mer : un accueil simple et convivial.



Hébergement

Baigné de la lumière du soleil méditerranéen, le centre de vacances se situe au cœur de la Côte Bleue, à deux pas du centre du village de La Couronne et de la plage.

Nous vous accueillons dans un environnement agréable, au sein d'une pinède, dans des locaux confortables et conviviaux.



Activités

2 séances de plongée sous marine avec bouteilles
Une séance de Paddleboard
Randonnée avec accompagnant
Deux séances conférence nature
Sortie Parc Aqualand
Animations et veillées

ATTENTION :

Lors du retrait du dossier, prévoir un justificatif de votre quotient familial (CAF) et le règlement du droit d'inscription équivalent au tiers de votre tarif.



Encadrement :

1 directeur BAFD, 5 animateurs BAFA dont un assistant sanitaire, 1 encadrant BE pour les activités spécifiques
Inscription par mail à : wtardieu@cc-flandreinterieure.fr

Séjour du 30 juillet au 8 août :

Le jeudi 9 mars 2023 à partir de 9h

pour les jeunes n'ayant pas participé à un séjour été 2022

Le jeudi 16 mars 2023 à partir de 9h

Pour les jeunes ayant participé à un séjour été 2022 sur les places restantes.

Séjour du 10 au 19 août :

Le vendredi 10 mars 2023 à partir de 9h

pour les jeunes n'ayant pas participé à un séjour été 2022

Le vendredi 17 mars à partir de 9h

Pour les jeunes ayant participé à un séjour été 2022 sur les places restantes.

Tarif selon le quotient familial

QF<600	150 €
601<QF<900	250 €
901<QF<1000	350 €
1001<QF<1300	400 €
QF>1301	500 €

(voir conditions d'inscription page 9 pour les informations à transmettre)

Les inscriptions se dérouleront exclusivement par mail aux dates indiquées par séjour et de 9h à 11h UNIQUEMENT

SÉJOUR CULTURE



Du 21 au 25 août 2023 - 40 places
PARIS



Situation

Paris est l'une des villes les plus visitées au monde de par son patrimoine historique (Tour Eiffel, Arc de Triomphe, Montmartre...) et sa beauté. Les jeunes pourront découvrir ou redécouvrir les plus beaux monuments de la capitale. Encadrés par l'équipe d'animation, les jeunes pourront programmer leurs visites et se balader dans les quartiers parisiens.



Hébergement

Dans une auberge de jeunesse se trouvant dans le 4ème arrondissement «MIJE Fourcy» et à dix minutes de marche de la place des Vosges. 123 chambres.



Activités

Balade dans la capitale et ses monuments :
Visite du quartier du Marais
Visite du Château de Versailles
Balade au Jardin des Plantes
Visite de la Cathédrale Notre-Dame
Visite de l'Institut du monde Arabe
Balade Place du Tertre (Artistes de Montmartre)
Journée au Parc Astérix

ATTENTION :

Lors du retrait du dossier, prévoir un justificatif de votre quotient familial (CAF) et le règlement du droit d'inscription équivalent au tiers de votre tarif.



Encadrement :

1 directeur BAFD,
4 animateurs BAFA dont un assistant sanitaire,
1 encadrant BE pour les activités spécifiques

Inscription par mail à : wtardieu@cc-flandreinterieure.fr

À partir du 10 janvier 2023

Tarif selon le quotient familial

QF<600	105 €
601<QF<900	175 €
901<QF<1000	245 €
1001<QF<1300	280 €
QF>1301	350 €

(voir conditions d'inscription page 9 pour les informations à transmettre)

Les inscriptions se dérouleront exclusivement par mail aux dates indiquées par séjour et de 9h à 11h UNIQUEMENT

Séjours de vacances - Conditions d'inscription & Règlement

Conçus pour les jeunes, nos séjours sont déclarés auprès des services départementaux de la Jeunesse et des Sports, ce qui implique le respect des normes en vigueur tant au point de vue pédagogique, sanitaire, que de la sécurité.

L'inscription à l'un des séjours proposés par la Communauté de communes de Flandre intérieure implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions particulières d'inscription.

1° dossier d'inscription :

Les séjours organisés par la Communauté de communes de Flandre intérieure sont réservés aux habitants du territoire et aux jeunes ayant 12 ans révolus et n'ayant pas 18 ans durant le séjour.

Les inscriptions se réalisent aux dates et aux heures mentionnées par séjour à l'adresse suivante : wtardieu@cc-flandreinterieure.fr

Le dossier devra être remis avec tous les documents demandés lors des permanences indiquées lors de la transmission du dossier par mail.

La remise du dossier vaut pour acceptation du règlement des conditions d'inscriptions disponible sur le site internet de la CCFI ou simple demande de mail.

À réception du dossier complet, une confirmation d'inscription vous sera adressée par mail ainsi que les informations importantes. N'oubliez pas d'indiquer votre adresse mail sur la fiche d'inscription.

Nous vous communiquerons alors : les informations concernant le déroulement du séjour, le départ et le retour, le complément du dossier (trousseau, convocations...) lors de la réunion d'information.

Toute fausse déclaration entraînera l'annulation de l'inscription sur le séjour concerné et sur les séjours à venir.

Informations à transmettre lors de l'inscription :

Les emails seront traités par ordre d'arrivée datant du jour et à partir de l'heure indiquée sur le séjour concerné.

- Nom, prénom, adresse et date de naissance du participant

- Adresse mail, numéro de téléphone du tuteur

- Justificatif du quotient familial CAF ou MSA.

Le nombre de places disponibles sera mis à jour chaque soir sur le site internet de la CCFI.

Le dossier sera envoyé par mail lorsque le séjour **sera complet**. Il sera à déposer ou à envoyer à :

Communauté de communes de Flandre intérieure

A l'attention de Wilfried Tardieu

222bis rue de Vieux Berquin

59190 Hazebrouck

2° Tarifs :

Chaque séjour a un tarif arrondi à l'euro près. La tarification est établie selon les quotients familiaux (justificatif obligatoire).

Le paiement de son intégralité valide définitivement l'inscription.

Tranche 1 : QF<600

Prix action = 15% du coût

Tranche 2 : 601<QF<900

Prix action = 25% du coût

Tranche 3 : 901<QF<1000

Prix action = 35% du coût

Tranche 4 : QF<1300

Prix action = 40% du coût

Tranche 5 : QF>1301

Prix action = 50% du coût

(le tarif comprend les frais administratifs, le transport, l'encadrement, la pension complète et les activités.)

Un droit d'inscription correspondant au tiers (1/3) du prix sera versé lors du retrait du dossier et non remboursable.

Il sera possible de réaliser 3 chèques correspondant chacun au 1/3 du prix à régler (à remettre lors du retour du dossier). Les chèques seront encaissés à un mois d'écart chacun.

3° Aides aux vacances :

Toute famille bénéficiant de l'aide aux vacances VACAF le signale lors de l'inscription.

4° répartition des inscriptions :

Les jeunes ne peuvent pas s'inscrire à 2 séjours hiver ou 2 séjours été. L'inscription sur un séjour hiver et un séjour été est possible.

Les inscriptions se font à partir des dates fixées : les jeunes n'ayant pas participé au séjour de la même période l'année précédente (Ski, Eté) seront prioritaires durant 7 jours au moment de l'inscription par rapport aux jeunes ayant déjà participé.

Si le séjour est complet, une liste d'attente est établie. En cas de désistement, les premiers sur cette liste seront inscrits.

5° Règlement intérieur :

Tout manquement grave à la discipline sera signalé aux parents ou tuteur légal et l'exclusion pourra être prononcée. Dans ce cas les jeunes ne pourront pas s'inscrire aux prochains séjours. Aucune somme ne sera remboursée et les frais occasionnés par ce retour (jeune + accompagnateur) seront à la charge de la famille ou du tuteur légal.

6° Conditions de remboursement :

Le remboursement peut être fait sur présentation d'un certificat médical daté et signé. Le remboursement se fait à partir de plus de 3 jours d'absence. Il n'y aura pas d'autres remboursements pour aucune autre raison après le paiement du séjour. En cas d'annulation après inscription et sans raison médicale, une retenue du tiers du versement sera appliquée pour frais administratifs arrondi à l'euro supérieur (pour la retenue). Une annulation pour raison médicale permettra le remboursement au prorata des jours d'absence si un certificat médical est transmis avant le dernier jour de la session par mail à : wtardieu@cc-flandreinterieure.fr et datant du premier jour d'absence.

7° Réunion d'information :

Nous organisons des réunions d'information à destination des parents et enfants, présentant les activités et le fonctionnement du centre ou du séjour quelques jours avant le départ.

8° La santé de l'enfant :

L'équipe d'animation est autorisée à administrer des médicaments aux enfants seulement dans les cas où la médication ne peut être prise uniquement le matin et le soir. Ceci sous la responsabilité des parents et sur présentation d'une ordonnance et d'une autorisation familiale descriptive expresse, notamment lors de procédures liées à un PAI. L'automédication est interdite. La Communauté de communes de Flandre intérieure avance les éventuels frais pharmaceutiques et médicaux. La famille ou le responsable légal s'engage à rembourser les frais médicaux et pharmaceutiques sur demande de la Communauté de communes de Flandre intérieure.



9° Les repas :

Afin de faciliter l'intégration des enfants ayant des « pratiques alimentaires », allergies une contractualisation sera effectuée avec la famille.

Pour les régimes sans porc, une simple information suffit. Il n'y aura aucun repas de substitution.

Pour les allergies, deux solutions sont proposées :

- allergies sévères : un panier repas sera fourni chaque jour par la famille ainsi que le

goûter. Dans ce cas, un tarif particulier sera appliqué et un Projet d'Accueil Individualisé sera

mis en place.

- allergies limitées à certaines denrées : Les familles s'engagent à substituer les aliments concernés. Ceux-ci sont stockés en armoire froide et réchauffés si besoin par le personnel et un Projet d'Accueil Individualisé sera mis en place.

10° La vie collective :

Les enfants sont tenus de respecter les règles de fonctionnement et de vie fixées par l'équipe d'animation. Les enfants doivent s'interdire tout geste ou parole qui porterait atteinte aux autres enfants et aux personnes chargées de l'encadrement. Les enfants doivent respecter les matériaux et matériels, le bâtiment dans son ensemble, la végétation environnante. Les parents sont pécuniairement responsables de toute

détérioration matérielle volontaire et devront rembourser le matériel abîmé. Le personnel d'encadrement est soumis aux mêmes obligations.

Si le comportement d'un enfant perturbe gravement et de façon durable le fonctionnement et la vie collective du centre de loisirs, les parents en seront avertis par l'équipe d'animation.

Si le comportement persiste, un rendez-vous formel sera proposé, une exclusion d'abord temporaire, voire définitive pourra être décidée par le service Jeunesse-Piscine de la communauté de communes en accord avec les élus.

11° Effets et objets personnels de l'enfant :

Pour vivre pleinement sa journée et garantir son autonomie, il est préférable que l'enfant soit muni d'une tenue vestimentaire sans « contraintes », vêtement de sports, amples et souples, chaussures aisées à lacer, Vêtement chaud et de pluie pratique, en saison froide, gants et bonnet, en saison chaude, casquette lunettes de soleil avec dragonne. Evitez, mais sans restrictions les produits de marques (négocier avec votre enfant !) Aucune assurance ne prend en compte les dégâts vestimentaires.

Le port des bijoux ou d'objets de valeur se fait sous la responsabilité des parents. Ainsi, l'accueil collectif de Mineurs décline toutes responsabilités en cas de perte ou de détérioration d'objets appartenant aux enfants. Ainsi, bijoux, objets de valeurs, téléphone portable, tablette ou encore lecteur MP4 ne sont pas interdits, mais leur inutilité en est actée. Une attention particulière sera mise en place par l'équipe pédagogique concernant les appareils électroniques, ainsi l'utilisation ne se fera que dans les lieux de repos (chambres pour les séjours) et à des moments fixés par l'équipe.

SORTIES LOISIRS



Du 11 au 26 août 2023 - 40 places

Tarifs	lundi 10 juillet	mardi 11 juillet	mercredi 12 juillet	jeudi 13 juillet	lundi 17 juillet	mardi 18 juillet	mercredi 19 juillet
	PARC ASTERIX	BELLEWAERDE	KARTING + LASER.G	WALIBI	PLOPSALAND	PAINTBALL	BAGATELLE
	à Plailly	à Ypres (B)	à Hazebrouck	à Wavre (B)	à La Panne (B)	à St-Marie-Cappel	à Merlimont
T1	12 €	9 €	9 €	12 €	9 €	6 €	9 €
T2	20 €	15 €	15 €	20 €	15 €	10 €	15 €
T3	28 €	21 €	21 €	28 €	21 €	14 €	21 €
T4	32 €	24 €	24 €	32 €	24 €	16 €	24 €
T5	40 €	30 €	30 €	40 €	30 €	20 €	30 €
Départ	Hazebrouck	Renescure	Directement Hazebrouck	Le Doulieu	Steenwerck	Directement St-Marie-Cappel	Cassel
Via	Steenvoorde	Caëstre		Steenbecque	Méteren		Blaringhem

Tarifs	jeudi 20 juillet	lundi 24 juillet	mardi 25 juillet	mercredi 26 juillet	vendredi 25 août
	La Mer de Sable	BELLEWAERDE	PLOPSALAND	PARC ASTERIX	PARC ASTERIX
	à Ermenonville	à Ypres (B)	à la Panne (B)	à Plailly	à Plailly
T1	12 €	9 €	9 €	12 €	12 €
T2	20 €	15 €	15 €	20 €	20 €
T3	28 €	21 €	21 €	28 €	28 €
T4	32 €	24 €	24 €	32 €	32 €
T5	40 €	30 €	30 €	40 €	40 €
Départ	Boëseghem	Strazeele	Hondeghem	Hazebrouck	Hazebrouck
Via	Bailleul	Cassel	Flêtre	Bailleul	Steenvoorde

Encadrement :

1 directeur BAFD, 4 animateurs
BAFA dont un assistant sanitaire,
1 encadrant BE pour les activités
spécifiques.

Tarif : selon le quotient familial

QF<600	T 1
601<QF<900	T 2
901<QF<1000	T 3
1001<QF<1300	T 4
QF>1301	T 5

Inscriptions :

à partir du 20 février 2023

Les dossiers d'inscription
sont disponibles sur le site
internet de la CCFI

Formation BAFA +17 ans

FORMATION INITIALE

40 Places

*Nombre de places mise à jour sur le
site internet de la CCFI*

Stage en demi-pension

Tarif de la formation : 330 € par stagiaire

Inscriptions :
À partir du 2 janvier 2022, dans la limite
des places disponibles

Dossier d'inscription disponible sur le
site de la CCFI

Formation en partenariat avec les
Eclaireurs, Eclaireuses de France

Inscriptions :
à partir du 2 janvier 2022



Ouvert à tous les jeunes **ayant 17 ans** le premier jour du stage.

Formation en demi-pension.

En partenariat avec les Eclaireurs, Eclaireuses de France. La formation de 8 jours privilégie l'apprentissage par l'utilisation de méthodes actives. La théorie n'est dispensée qu'en accompagnement d'expérimentations ou de mises en situation. Le stagiaire est le premier acteur de sa formation.



Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) est un brevet qui permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs. Ces accueils ont pour vocation d'offrir aux enfants et aux jeunes des activités éducatives adaptées à leurs besoins, durant les temps de loisirs et de vacances.

Contenu de la formation :

- Connaissance de l'enfant
- La gestion des relations : le groupe, l'animateur, l'enfant
- Les activités pratiquées en accueil collectif de mineurs
- Techniques d'animation
- Les divers aspects de la vie quotidienne
- Rôles et fonctions de l'animateur
- Place de l'animateur en accueil collectif de mineurs
- Les différentes structures et partenaires
- Responsabilités, Sécurité et Législation en vigueur
- Elaboration d'un projet d'animation
- Faits de Société



BAFA



Formation BAFA +17 ans

FORMATION APPROFONDISSEMENT Camps et mini-camps

30 Places

**Du 28 octobre au 4 novembre 2023
À Blaringhem**

**Nombre de places mise à jour sur le site
internet de la CCFI**

Stage en demi-pension

Tarif de la formation : 330 €

Inscriptions :
À partir du 2 janvier 2021, dans la limite
des places disponibles

Dossier d'inscription disponible sur le site
de la CCFI

Formation en partenariat avec les
Éclaireurs, Éclaireuses de France.

Remettre le dossier d'inscription et deux
chèques d'un montant de 165 € qui
seront débités à un mois d'intervalle.



Ouvert à tous les jeunes **ayant 17 ans** le premier jour du stage.
Formation en demi-pension.

En partenariat avec les Éclaireurs, Éclaireuses de France.
La formation de 6 jours privilégie l'apprentissage par l'utilisation de méthodes actives. La théorie n'est dispensée qu'en accompagnement d'expérimentations ou de mises en situation. Le stagiaire est le premier acteur de sa formation.



Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
(BAFA) est un brevet qui permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs. Ces accueils ont pour vocation d'offrir aux enfants et aux jeunes des activités éducatives adaptées à leurs besoins, durant les temps de loisirs et de vacances.

Contenu de la formation :

- Connaissance de l'enfant
- La gestion des relations : le groupe, l'animateur, l'enfant
- Les activités pratiquées en accueil collectif de mineurs
- Techniques d'animation
- Les divers aspects de la vie quotidienne
- Rôles et fonctions de l'animateur
- Place de l'animateur en accueil collectif de mineurs
- Les différentes structures et partenaires
- Responsabilités, Sécurité et Législation en vigueur
- Elaboration d'un projet d'animation
- Faits de Société



HIVER 2024

SÉJOUR SKI DÉCOUVERTE 2024

ANCELLE - Hautes Alpes

Du 24 février au 02 mars 2024 - 90 places

Du 02 au 09 mars 2024 - 99 places

Encadrement :

1 directeur DEJEPS, 9 animateurs BAFA dont un assistant sanitaire, 1 encadrant BE pour les activités spécifiques

Tarif : selon le quotient familial

QF<600	150 €
601<QF<900	250 €
901<QF<1000	350 €
1001<QF<1300	400 €
QF>1301	500 €



Situation

La petite station village des Alpes du Sud est un lieu de vacances convoité pour son charme et ses activités de plein air. Entre copains, sportifs, toniques et contemplatifs...

Chacun trouve son bonheur à Ancelle !

Du ski de piste sur un domaine bien exposé et varié, le tout au cœur d'une montagne accueillante au milieu des mélèzes, baignée de la légendaire luminosité des Alpes du Sud.



Hébergement

Le CHALET DE L'ARCHE est situé au front des pistes. Salle à manger spacieuse donnant directement sur les pistes.

3 salles d'activités.

35 chambres de 4 à 5 lits avec sanitaires complets dans chaque chambre. 4 salles de classe.



Activités

Découverte des sports de glisse.

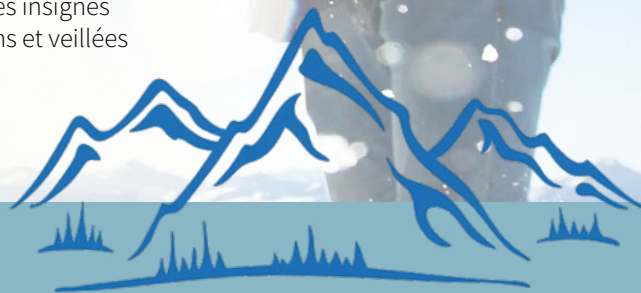
- 5 journées de ski sur un domaine de 30km de pistes de tous niveaux.

- 4H de cours ESF quotidien.

En fonction de ton niveau, tu intégreras un groupe d'apprentis skieurs qui te permettra de progresser à ton rythme vers ta première, ta deuxième ou ta troisième étoile.

- Remise des insignes

- Animations et veillées

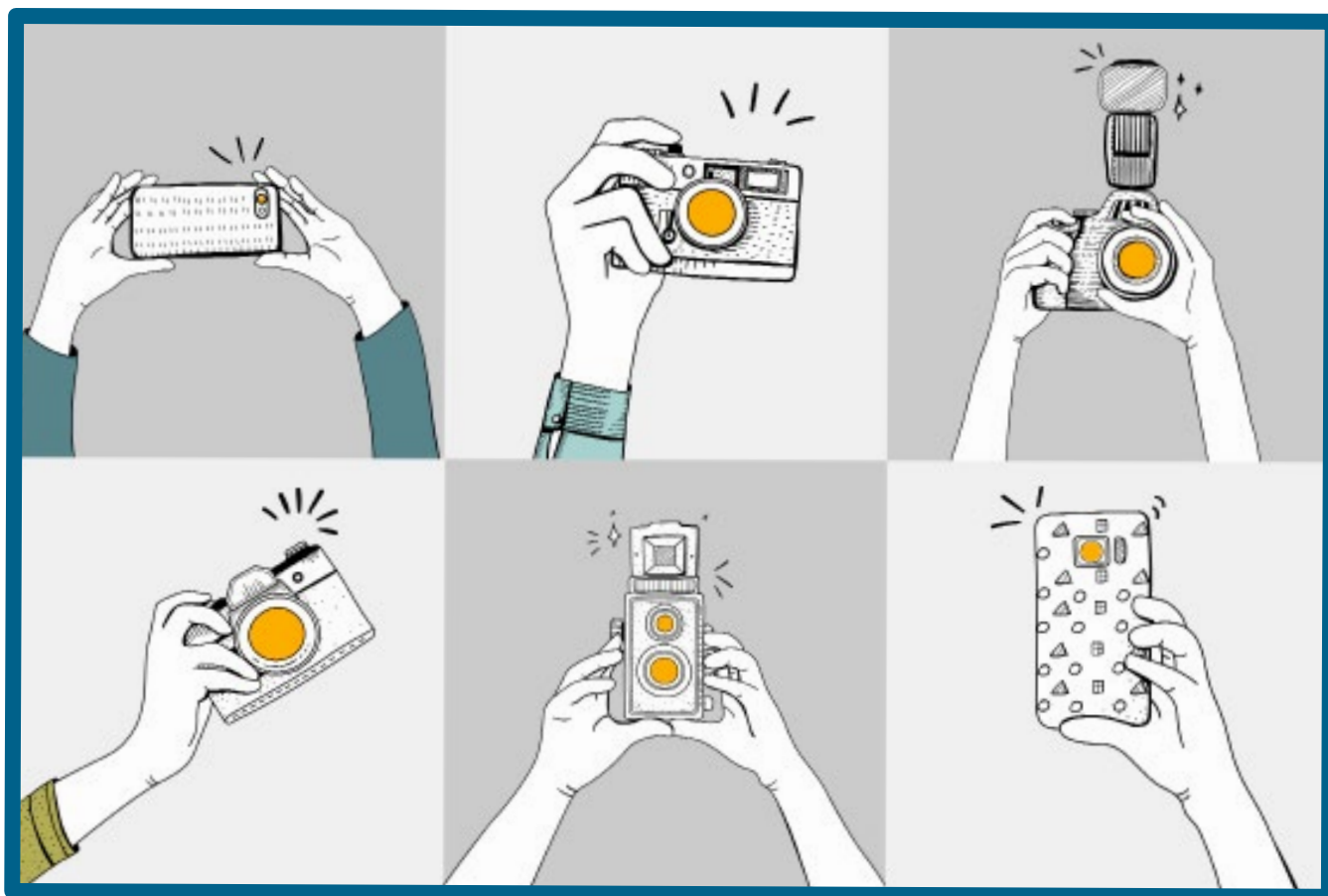


Inscriptions en novembre 2023.

Les dates d'inscriptions seront disponibles sur le site internet de la CCFI à partir du 05 septembre 2023.

Droit à l'image - sorties / séjours / BAFA

Pour chaque inscription aux séjours, sorties à la journée, formation BAFA, un formulaire papier de droit à l'image vous sera remis afin que vous puissiez autoriser la CCFI à prendre des photographies et vidéos des jeunes participant aux différentes activités. Ce formulaire sera à remplir et à nous remettre afin que nous puissions diffuser sur nos différents supports de communication ces éléments et nous conformer à la loi en matière de droit à l'image des personnes mineures.





Une équipe au service du territoire  **cœur**
DE FLANDRE

Communauté de communes de Flandre intérieure
222 bis rue de Vieux-Berquin - 59190 Hazebrouck

Renseignements et inscriptions : Pôle vivre ensemble - service jeunesse et piscine
Aux dates communiquées et du lundi au jeudi : de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00

 **03 74 54 00 63**

cc-flandreinterieure.fr

